
Direction Formation et Vie Etudiante

Affaire suivie par
Nathalie AUTHIE
Tél. : + 33 5 61 55 74 33
nathalie.authie@univ-tlse3.fr

Décision n° 2025-OR-DFVE-SCOL-02

**Calendriers et Procédures des
opérations d'inscriptions
administratives pour l'année
universitaire 2026-2027**

LA PRÉSIDENTE

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L841-5, L712-2, L612-1, L612-3, D612-1-1 à D612-30, D612-2 à D612-8 ;
- Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse, notamment son article 7;
- Vu la délibération 2025/04/CA-036 en date du 07 avril 2025 portant Madame Odile RAUZY à la présidence de l'Université de Toulouse;
- Vu La délibération 2026/05/CFVU-75 de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 12 mai 2026 portant proposition du calendrier des opérations des inscriptions administratives pour les Facultés de : Sciences et STAPS (F2SMH) ; Santé ; Cursus paramédicaux et Maïeutique ; pour l'IUT A de Toulouse

Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D. 612-1-9 (du Code de l'éducation)¹, la Présidente de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives² » ;

Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D612-36-2-7 (du Code de l'éducation)³, la Présidente de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives » ;

Considérant que l'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires.⁴

DÉCIDE

Article 1 : Calendrier des opérations d'inscription

Les Opérations d'inscriptions pour l'année universitaire 2026-2027 se dérouleront selon les calendriers suivants (9 feuillets joints⁵). Ces calendriers précisent également les modalités d'inscription via le WEB et/ou en présentiel à la chaîne d'inscription.

¹ Relatif aux inscriptions via la plateforme Parcoursup

² Article D612-6 du Code de l'éducation

³ Article D612-6 du Code de l'éducation

⁴ Article D612-4 du Code de l'éducation

⁵ Calendrier Inscriptions Administratives Sciences (FSI) – Staps (F2SMH) 2024-2025 (2 pages)

Calendrier Inscriptions Administratives de la Faculté de Santé 2026-2027 (5 pages)

Calendrier Inscriptions Administratives IUT de Toulouse 2025-2026 (1 page)

Calendrier Inscriptions Administratives du Doctorat Sciences (1 page)

Article 2 : Paiement des droits de scolarité et de la contribution de vie étudiante et de campus

L'inscription est subordonnée au paiement des droits de scolarité. La contribution de vie étudiante et de campus devra préalablement être acquittée auprès du CROUS. Les personnes exonérées de cette contribution devront produire un justificatif de celle-ci,

Article 3 : Inscription pédagogique

À l'issue de l'inscription administrative, l'inscription pédagogique est obligatoire. Elle s'effectue au secrétariat pédagogique de la formation préparée.

Article 4 : Inscription hors-délai / dossier incomplet

Les inscriptions ne pourront être autorisées en cas de demande hors-délai ou en cas de dossier incomplet.

Article 5 : Remboursement des droits d'inscription

Le remboursement des droits d'inscription est possible sur demande lorsque :

- l'étudiant.e change de situation sociale (devient boursier.ère⁶) ;
- l'étudiant.e annule son inscription au motif qu'il ou elle est admis.e dans une filière sélective ;
- l'étudiant.e demande le transfert de son inscription pour le même diplôme dans un autre établissement⁷.

Toute demande de remboursement des droits d'inscription doit parvenir par écrit à la Scolarité générale/DFVE accompagnée des pièces justificatives impérativement avant le **31 octobre 2026** à 16h00.

Article 6 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités.

Il est affiché dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 18 mai 2026

Odile RAUZY



⁶ Article R719-49 du code de l'éducation

⁷ Article D612-8 du code de l'éducation

Calendrier des inscriptions administratives 2026/2027

<https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/inscriptions-administratives-1>

CURSUS LICENCES

SCIENCES (FSI) et STAPS (F2SMH)

	LICENCE / LICENCE PRO		DEUST
1 ^{re} année	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) : <ul style="list-style-type: none"> • du 07/07 au 17/07 – 12h pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 10/07 inclus • au plus tard le 24/08 – 18h pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 23/08 inclus • du 17/08 au 24/08 – 18h pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » POUR LES ÉTUDIANTS EN RÉINSCRIPTION : du 01/07 au 23/07, et du 18/08 au 04/09 POUR LES ÉTUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE 1 ^{re} année : du 06/07 au 25/09	INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP du 07/07 au 24/08
	INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP (verte, beige ou autre) : du 08/07 au 04/09 POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ÉTUDES EN FRANCE : du 01/07 au 04/09	
2 ^e année	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo-entrants uniquement) : <ul style="list-style-type: none"> • du 06/07 au 23/07 pour les étudiants admis avant le 23/07 • du 18/08 au 04/09 pour les étudiants admis après le 23/07 POUR LES ÉTUDIANTS EN RÉINSCRIPTION : du 01/07 au 04/09 POUR LES ÉTUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE 2 ^e année et 5/2 : du 08/07 au 04/09	RÉINSCRIPTION EN LIGNE du 01/07 au 04/09
	INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ÉTUDES EN FRANCE : du 08/07 au 04/09	
3 ^e année	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo-entrants uniquement) : <ul style="list-style-type: none"> • du 06/07 au 23/07 pour les étudiants admis avant le 23/07 • du 18/08 au 04/09 pour les étudiants admis après le 23/07 POUR LES ÉTUDIANTS EN RÉINSCRIPTION : du 01/07 au 04/09	
	INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ÉTUDES EN FRANCE : du 08/07 au 04/09	

CURSUS MASTERS

SCIENCES (FSI) et STAPS (F2SMH)

MASTER 1		
4 ^e année	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA MONMASTER (primo-entrants et réinscriptions) : <ul style="list-style-type: none"> • du 01/07 au 23/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 19/07 inclus • jusqu'au 28/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 20/07 et le 28/08 inclus
		POUR LES ÉTUDIANTS EN RÉINSCRIPTION (doublants) : du 01/07 au 30/09
	INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ÉTUDES EN FRANCE : du 08/07 au 04/09
MASTER 2		
5 ^e année	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo-entrants uniquement) : <ul style="list-style-type: none"> • du 06/07 au 23/07 pour les étudiants admis avant le 23/07 • du 18/08 au 04/09 pour les étudiants admis après le 23/07
		POUR LES ÉTUDIANTS EN RÉINSCRIPTION (doublants) : du 01/07 au 30/09
	INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ÉTUDES EN FRANCE : du 08/07 au 04/09

UPSSITECH

UPSSITECH		
1 ^{re} année	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) : <ul style="list-style-type: none"> • du 07/07 au 17/07 – 12h pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 10/07 inclus • au plus tard le 24/08 – 18h pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 23/08 inclus • du 17/08 au 24/08 – 18h pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »
	INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP (verte, beige ou autre) : du 08/07 au 04/09 POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ÉTUDES EN FRANCE : du 01/07 au 04/09
2 ^e à 5 ^e années	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT : du 06/07 au 30/09 POUR LES ÉTUDIANTS EN RÉINSCRIPTION (doublants) : du 06/07 au 30/09
	INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA ÉTUDES EN FRANCE : du 06/07 au 04/09

CURSUS SANTÉ

	ORTHOPHONIE	AUDIOPROTHESE ORTHOPTIE PSYCHOMOTRICITE	Licence Sciences pour la Santé Parcours ERGOTHERAPIE / MANIPULATEUR RADIO / PEDICURE-PODOLOGUE
1 ^{re} année	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) : <ul style="list-style-type: none"> • du 07/07 au 17/07 – 12h pour les propositions d’admissions définitivement acceptées jusqu’au 10/07 inclus • au plus tard le 24/08 – 18h pour les propositions d’admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 23/08 inclus • du 17/08 au 24/08 – 18h pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » 	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) : <ul style="list-style-type: none"> • du 07/07 au 17/07 – 12h pour les propositions d’admissions définitivement acceptées jusqu’au 10/07 inclus • au plus tard le 24/08 – 18h pour les propositions d’admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 23/08 inclus • du 17/08 au 24/08 – 18h pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » 	INSCRIPTION EN LIGNE du 07/07 au 18/09
2 ^e année	INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 18/09	INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 18/09	INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 18/09
3 ^e année	INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 18/09	INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 18/09	INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 18/09
4 ^e année	INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 18/09		
5 ^e année	INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 18/09		

CURSUS SANTÉ

	Diplôme d'Etat d'Infirmier	Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste	Diplôme d'Etat d'Infirmier en bloc opératoire	Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée
1^{re} année	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP : du 02/07 au 04/09 POUR LES ETUDIANTS ADMIS HORS PARCOURSUP (report d'année...) : - PRE-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT du 02/07 au 18/09 - INSCRIPTION EN LIGNE du 02/07 au 18/09			
2^e année	INSCRIPTION EN LIGNE à l'UT du 02/07 au 18/09			
3^e année	INSCRIPTION EN LIGNE à l'UT du 02/07 au 18/09			
4^e année		ETUDIANTS HORS UT 1. PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT du 15/07 au 11/09 2. INSCRIPTION EN LIGNE UT du 16/07 au 25/09 ETUDIANTS UT RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT du 16/07 au 25/09	ETUDIANTS HORS UT 1. PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT du 15/07 au 11/09 2. INSCRIPTION EN LIGNE UT du 16/07 au 25/09 ETUDIANTS UT INSCRIPTION EN LIGNE UT du 16/07 au 25/09	INSCRIPTION EN LIGNE UT du 08/07 au 04/09
5^e année		1. INSCRIPTION À L'EIA 2. INSCRIPTION EN LIGNE à l'UT du 16/07 au 25/09	INSCRIPTION EN LIGNE du 16/07 au 25/09	INSCRIPTION EN LIGNE du 16/07 au 25/09

CURSUS SANTÉ

	DENTAIRE	MÉDECINE	PHARMACIE	DEUST PREPARATEUR EN PHARMACIE
1^{re} année	POUR LES ÉTUDIANTS DE PASS et DEUST Préparateur en pharmacie 1 ^{re} année ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) : <ul style="list-style-type: none"> • du 07/07 au 17/07 – 12h pour les propositions d’admissions définitivement acceptées jusqu’au 10/07 inclus • au plus tard le 24/08 – 18h pour les propositions d’admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 23/08 inclus • du 17/08 au 24/08 – 18h pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » Pour les étudiants ADMIS via une DAP VERTE: du 06/07 au 11/09 (inscription sur dossier téléchargeable avec autorisation d’inscription) Pour les étudiants ADMIS via ETUDES EN FRANCE: du 06/07 au 11/09 (inscription sur dossier téléchargeable avec autorisation d’inscription)			
2^e année	DFGSO2 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 18/09 (doublants inclus) PASSERELLE : du 08/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription)	DFGSM2 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 04/09 (doublants inclus) PASSERELLE : du 08/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription)	DFGSP2 INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 04/09 (doublants inclus) PASSERELLE : du 08/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription) DISPENSE D’ETUDES : du 08/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription)	DEUST Préparateur en pharmacie 2^e année 1. INSCRIPTION AU CFA 2. INSCRIPTION EN LIGNE à UT du 08/07 au 04/09
3^e année	DFGSO3 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 18/09 (doublants inclus) PASSERELLE: du 08/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription)	DFGSM3 INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 04/09 (doublants inclus) PASSERELLE: du 08/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription)	DFGSP3 INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 11/09 (doublants inclus) Licences Professionnelles INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 04/09 (doublants inclus) PASSERELLE: du 08/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription)	
	DFASO1 INSCRIPTIONS EN LIGNE du 08/07 au 18/09 (doublants inclus)	DFASM1 INSCRIPTIONS EN LIGNE du 04/07 au 15/09 (doublants inclus) TRANSFERTS : du 21 au 28/08 (avec autorisation d’inscription)	DFASP1 INSCRIPTIONS EN LIGNE du 08/07 au 11/09 (doublants inclus)	DNO 1^{re} année INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 11/09
4^e année	MASTER 1 (MÉDECINE ET PHARMACIE) POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA MON MASTER (primo-entrants et réinscriptions) <ul style="list-style-type: none"> • du 01/07 au 23/07 pour les propositions d’admissions définitivement acceptées jusqu’au 19/07 inclus • jusqu’au 28/08 pour les propositions d’admissions définitivement acceptées entre le 20/07 et le 25/08 inclus POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE : INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE (avec autorisation d’inscription) du 15/07 au 04/09			

CURSUS SANTÉ

	DENTAIRE	MÉDECINE	PHARMACIE	
	DFASO2 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 18/09 (doublants inclus)	DFASM2 INSCRIPTION EN LIGNE du 08/07 au 16/09 (doublants inclus)	DFASP2 INSCRIPTION EN LIGNE du 10/07 au 30/09 (doublants inclus)	DNO 2 ^e année INSCRIPTION EN LIGNE du 10/07 au 30/09 (doublants inclus)
5 ^e année	MASTER 2 (MÉDECINE ET PHARMACIE) POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo-entrants et réinscriptions) : <ul style="list-style-type: none"> du 08/07 au 23/07 pour les étudiants admis avant le 23/07 du 20/08 au 01/09 pour les étudiants admis après le 23/07 POUR LES ÉTUDIANTS EN RÉINSCRIPTION : du 08/07 au 17/09 POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE : INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE (avec autorisation d'inscription) du 15/07 au 04/09			
6 ^e année	6 ^e ANNÉE INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 18/09 (doublants inclus)	DFASM3 INSCRIPTION EN LIGNE du 11/07 au 15/09 (doublants inclus)	INTERNES (DES) 1 ^{re} année Inscription au Département des Sciences Pharmaceutiques, Bureau du 3 ^e cycle du 01/10 au 27/11 pharmacie.des-3cl@utoulouse.fr (attestation de réussite du DFASP pour les nouveaux internes)	DES OFFICINE / INDUSTRIE + THESE INSCRIPTION EN LIGNE du 11/07 au 30/09 (doublants inclus)
7 ^e année	THESE INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 18/09	INTERNES (DES) INSCRIPTION EN LIGNE		DU INSCRIPTION SUR DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE du 21/08 au 11/09 (doublants inclus) (carte étudiant + autorisation d'inscription)
8 ^e année	DES : prendre rendez-vous à la scolarité du Département d'Odontologie au 05 62 17 29 32 / dentaire.scolarite@utoulouse.fr du 01/10 au 27/11	DES 1 ^{ère} année (Promo 2026) INSCRIPTION EN LIGNE du 14/09 au 28/10		
9 ^e année		DES toutes spécialités de la 2 ^e à la dernière année (Docteur junior) INSCRIPTION EN LIGNE du 23/09 au 25/11		
10 ^e à 12 ^e années	DU/DIU/AEU : inscription du 01/10 au 27/11 au service de la Formation continue (MFCA) ou au Département d'Odontologie (si étudiants inscrits en 6 ^e année, en thèse ou en DES)	Thèse Médecine générale internes (Promos antérieures à 2023) Inscription sur dossier au Département de Médecine Maïeutique Paramédical, Bureau du 3 ^e cycle du 07/09 au 25/11		

	MAÏEUTIQUE	MASSO-KINÉSITHÉRAPIE
1 ^{re} année	POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) : <ul style="list-style-type: none"> • du 07/07 au 17/07 – 12h pour les propositions d’admissions définitivement acceptées jusqu’au 10/07 inclus • au plus tard le 24/08 – 18h pour les propositions d’admissions définitivement acceptées entre le 11/07 et le 23/08 inclus • du 17/08 au 24/08 – 18h pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » 	
2 ^e année	DFGSMa2 1. INSCRIPTION À L’ECOLE DE SAGES-FEMMES (PREFMS) 2. INSCRIPTION EN LIGNE À L’UT du 15/07 au 21/08 PASSERELLE ET DISPENSE D’ETUDES : du 08/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription)	1. INSCRIPTION À L’IMFK (PREFMS) 2. PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT du 08/07 au 17/07 3. INSCRIPTION EN LIGNE À L’UT du 08/07 au 28/08
3 ^e année	DFGSMa3 1. INSCRIPTION À L’ECOLE DE SAGES-FEMMES (PREFMS) 2. INSCRIPTION EN LIGNE À L’UT du 19/08 au 04/09 PASSERELLE: du 06/07 au 04/09 (avec autorisation d’inscription)	1. INSCRIPTION À L’IMFK (PREFMS) 2. INSCRIPTION EN LIGNE À L’UT du 15/07 au 21/08
4 ^e année	DFASMa1 1. INSCRIPTION À L’ECOLE DE SAGES-FEMMES (PREFMS) 2. INSCRIPTION EN LIGNE À L’UT du 19/08 au 04/09	1. INSCRIPTION À L’IMFK (PREFMS) 2. INSCRIPTION EN LIGNE À L’UT du 15/07 au 21/08
5 ^e année	DFASMa2 1. INSCRIPTION À L’ECOLE DE SAGES-FEMMES (PREFMS) 2. INSCRIPTION EN LIGNE À L’UT du 19/08 au 04/09	1. INSCRIPTION À L’IMFK (PREFMS) 2. INSCRIPTION EN LIGNE À L’UT du 15/07 au 21/08